

# Pour un accès plus aisé aux bornes

Faute d'avoir accès à une borne de recharge, les habitants d'immeubles renoncent souvent à acquérir un véhicule électrique ou hybride rechargeable. «Si l'installation de bornes privées est facile-

ment réalisable pour sa propre villa, peu de solutions existent pour les propriétaires de PPE et les locataires, qui représentent pourtant plus de 75% de la population helvétique», constate la SACEN, société basée dans la capitale jurassienne et regroupant les services électriques communaux de Delémont, Develier, Lamboing, La Neuveville, Moutier, Nods, Saint-Imier, Tramelan, Courchapoix et Soulce.

Pour remédier à cette situation, la SACEN propose une offre clef en main baptisée Charg'Immo. Sa particularité est que les travaux de préaménagement et de câblage en amont de l'installation des bornes de recharge sont pris en charge par les partenaires de SACEN, par exemple les Services industriels de Delé-



**L'avenir passe** par la borne de recharge de véhicule électrique.

mont (SID). Ce sont donc d'importantes économies à la clef pour les propriétaires et les gérants de PPE.

«Nous voulons simplifier la vie tant des utilisateurs de véhicules électriques, qui peuvent accéder à une borne de recharge sur leur place de parking, que des régies, qui n'ont pas à se soucier de gérer les décomptes mensuels», conclut Robin Joliat, responsable de la SACEN. **TLM**